Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 056-215600875-20260305-20260121-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
COMMUNE DE L'ILE-AUX-MOINES
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2026

Délibération n°2026-01-21

L'an deux mille vingt-six, le 5 mars 2026 à dix-sept heures, les membres du Conseil municipal de la commune de l'Ile-aux-Moines se sont réunis à la mairie sur la convocation du 27 février 2026 qui leur a été adressée par Madame Marie-Paule BELLEGO, Première Adjointe au Maire.

Membres en exercice : 14 **Présents : 11** **Votants : 11** **Pouvoirs : 3** **Suffrages exprimés : 14**

Présents :

Marie-Paule BELLEGO, Philippe MORVANT, Jacques BATHIAT, Olivier CARIO, Catherine LE ROUX, Maryse COHEN, Ronan CRÉQUER, Mathilde DANIEL, Edouard BRUNET, Pierre SOKOLOFF, Christophe TATTEVIN

Absents ayant donné pouvoir :

Philippe LE BÉRIGOT a donné pouvoir à Marie-Paule BELLEGO

Régis TALHOUARNE a donné pouvoir à Philippe MORVANT

Alizée BURBAN a donné pouvoir à Mathilde DANIEL

Secrétaire de séance : Maryse COHEN

Logements du Rinville : avenants aux marchés de travaux

Madame Marie-Paule BELLEGO rappelle que par délibération en date du 2 juin, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux pour les logements du Rinville pour un montant Total HT de 645 829.65. Les marchés ont été notifiés le 13 juin.

Par délibération en date du 21 octobre 2025 le conseil municipal à autoriser le Maire à signer des avenants pour un montant total de 15 319,45 HT.Un nouvel avenant est nécessaire, Madame Marie-Paule BELLEGO en présente l'objet et le montant de l'avenant envisagé :

	Lot 2 Gros œuvre structure démolition
Travaux	Avenant 2 : **Retrait des abouts de solives du mur de refend : aléas de chantier** L'entreprise du lot démolition a signalé une fragilité du mur de refend lors de la dépose des solives du plancher existant. Les solives ont été coupées à ras afin de ne pas déstabiliser le mur. **1 815,75 €HT.** Le bureau d'étude structure BETEM a demandé à l'entreprise Vaugrenard la dépose en quinconce des résidus de solives et le remplissage immédiat en béton des cavités **Scellement du coffret Enedis sur rue :** Pose et scellement du coffret ENEDIS sur le mur rue du Dolmen. Ces travaux sont chiffrés à **378,13 €HT**.
Montant initial du Marché HT	102 000,00 €

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 056-215600875-20260305-20260121-DE

Montant avenant 1 HT	10 552,71 €
Montant avenant 2 HT	2 193,88 €
Montant modifié marché HT	114 746,59 €
Montant modifié marché TTC	137 695,91 €

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération n° 20250402 du conseil municipal du 2 Juin 2025relative à l'autorisation de signer les marchés de travaux pour les logements du Rinville ;

VU la délibération n°2025-07-03 du 11 décembre 2025 relative aux avenants ;

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la commune ;

Après en avoir délibéré,
Par un vote à main levée, et à l'unanimité,
Le conseil municipal :

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 présenté.

Ile-aux-Moines, le 09/03/2026
Pour le Maire empêché ;
La Première Adjointe,
Marie-Paule BELLEGO.

MAIRIE DE L'ILE-AUX-MOINES
56 (Morbihan)

La secrétaire de séance
Maryse COHEN

Acte rendu exécutoire après transmission au représentant de l'État et publication le 10/03/2026
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.